



Sécurisez votre messagerie électronique

publié le 27/01/2020

Sécurisez votre messagerie électronique



Comme la sécurité informatique est l'affaire de tous, je vous propose les bonnes pratiques informatiques au quotidien. Ces astuces ont pour but de vous donner quelques bons réflexes à mettre en pratique pour mieux sécuriser vos outils numériques. Zoom sur la messagerie électronique.

Tout d'abord, votre adresse de messagerie peut techniquement être utilisée pour envoyer un courriel à une tierce personne sans vous en rendre compte. De plus, les e-mails et les pièces jointes associées sont souvent exploités par les pirates informatiques. Il convient donc d'être prudent lors de la réception d'un message électronique :

- **Tentative de filoutage**

Vérifiez la cohérence entre la personne qui envoie le message (expéditeur) et le contenu du mail. Ainsi, vérifiez si possible l'identité de l'expéditeur en lui envoyant directement un message. La messagerie électronique d'une connaissance peut très bien avoir été piratée et être utilisée à l'insu du propriétaire (filoutage)

- **Contenu incohérent**

Vérifiez également la qualité du langage utilisé dans un message. Des fautes d'orthographe, de grammaire ou des caractères mal accentués peuvent indiquer un mail frauduleux.

- **Pièce jointe frauduleuse**

N'ouvrez jamais de pièces jointes provenant de d'expéditeurs que vous ne connaissez pas. Faites attention au titre et au format incohérents. En effet, c'est souvent depuis les pièces jointes que les virus sont exécutés.

- **Vérification d'un lien externe**

En cas de liens dans le message (du type « cliquez-ici »), survolez celui-ci avec votre souris et vérifiez l'adresse qui s'affiche dans la barre d'état du navigateur (en général en bas à gauche)

- **Demande d'informations personnelles**

Ne jamais répondre à une demande d'informations personnelles ou confidentielles (numéro de carte bancaire).

Aucun prestataire ne vous demandera ce type d'informations par mail.

Enfin, ne répondez pas et ne faites pas suivre de messages de type appels à la solidarité ou alertes virales.

Utilisez plutôt les fonctionnalités de votre messagerie pour classer les messages indésirables en tant que SPAM.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.